



L'actualité de l'ARPARA

Bientôt les vacances... Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme mise sur le loisir pêche.



230 000 pêcheurs de tous âges, 49 000 km de cours d'eau, plus de 600 plans d'eau... un loisir de pleine nature qui représente en 2023 près de 280 000 millions d'euros de retombées économiques pour la région (2 milliards sur l'ensemble de la France) en 2023. Un potentiel touristique et une offre évocation associant loisir & découverte des

territoires, non négligeable qu' Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme souhaite mettre en avant à l'occasion d'une prochaine publication.

BIEN PRÉPARER SA DESTINATION DE PÊCHE : COMBINER TOURISME & PÊCHE !

Et parce que la conscience environnementale des pêcheurs, fait de ces derniers des sentinelles et ambassadeurs indispensables des cours d'eau, rappelons que l'achat d'une carte de pêche participe au financement des actions de suivi piscicole, de restauration et de préservation des cours d'eau, d'aménagement de berges et parcours de pêche. L'ensemble de ces actions sont portées par les fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique.

[SUIVRE LES ACTIONS DES ASSOCIATIONS DE PECHE](#)

L'édito du président

Après la pluie... le beau temps! Certes les pêcheurs ne se plaindront jamais de la venue de la pluie. Elle permet de constater des niveaux d'eau favorables aux nappes phréatiques et rivières. Et si le temps a pu refroidir certains pêcheurs, l'été arrive et nous vous attendons plus nombreux.

Le réseau des pêcheurs et des associations c'est aussi une vigilance accrue sur les sujets en tension autour de la continuité écologique et de la valorisation des données scientifiques collectées par les fédérations. Cette connaissance acquise guide nos missions et actions halieutiques et de protection et préservation du milieu aquatique.

Alain LAGARDE,
président de l'ARPARA



La carte Pass' Région rembourse jusqu'à 30 euros sur l'achat d'une carte de pêche annuelle, aux milliers de titulaires de cet avantage de - 25 ans.

Cette action de soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes lancée sur la saison 2024 joue les prolongations :

- la carte 2023-2024 reste active jusqu'au 31 août au lieu du 30 juin. L'occasion de profiter de l'avantage pêche de 30 euros aussi cet été.
- la carte 2024-2025 active dès septembre permet aux titulaires du Pass' Région d'obtenir une carte de pêche 2025 (disponible mi-décembre) gratuitement pour les -18 ans et pour environ 55 euros pour les +18 ans pour l'achat d'une carte départementale par exemple.

[TOUT SAVOIR SUR LE DISPOSITIF PASS' RÉGION](#)



Bilan & suite de la concertation publique Rhônergia : objectifs énergétiques vs objectifs environnementaux



Suite à l'avis défavorable déposé par l'ARPARA et de nombreuses associations environnementales sur le projet hydroélectrique Rhônergia, à l'occasion de la concertation publique, faisons le point.

Les débats ont porté sur le compromis acceptable ou non entre 3 éléments : les nécessités liées à l'urgence électrique nationale, la production d'énergie du projet rapportée à son coût et finalement son impact net sur l'environnement : « tous les kilowatts sont-ils bons à prendre ? ».

Commission Nationale du Débat Public

L'ARPARA fait partie des 48 contributeurs/53 qui ont justifié et argumenté un avis négatif sur ce projet de 20^e ouvrage hydroélectrique sur le fleuve Rhône. L'Etat, porteur du projet et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) justifient le projet Rhônergia par la nécessité de transition vers une énergie décarbonée. Cependant, elle semble ignorer que la France est également engagée dans un programme d'actions internationales en faveur de la biodiversité. Ces deux priorités nationales ont été rappelées par les garants de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) lors de la concertation préalable dont les conclusions ont été rendues dernièrement. Plus tendu que jamais, la décision voit s'affronter enjeux économiques-sociaux et enjeux environnementaux ! L'Etat prendra sa décision normalement dans les prochaines semaines.

[LIRE LA SUITE SUR NOTRE PAGE WEB DEDIEE](#)

Les associations environnementales interpellent les candidats aux législatives

A quelques jours des élections législatives, plusieurs associations environnementales dont l'ARPARA s'adressent aux prochains candidats des élections législatives. D'une seule voix, ils alertent sur l'impact d'un 20^e projet de barrage hydroélectrique sur le fleuve Rhône, exprimant leurs oppositions à un projet qui "pénaliserait de manière irréversible des écosystèmes fragiles et particuliers, une faune et une flore riche...". Le courrier insiste notamment sur la contradiction d'un tel ouvrage, incompatible avec les engagements de l'Etat français en matière de protection de la biodiversité.

La bonne volonté des partisans de Rhônergia à proposer des solutions et autres compensations ne répareront en effet pas la liste des dommages et impacts directs sur les milieux et les populations que de nombreuses associations environnementales ont relayé dans les avis parus sur le site de la consultation publique.

[LIRE LE COURRIER](#)



Actions du réseau



L'Union des Fédérations des Bassins Rhône Méditerranée & Corse capitalise sur les données scientifiques de la rivière Saône, collectées depuis 20 ans par les fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique. L'étude en cours propose un état des lieux des populations piscicoles (brochet en particulier) et de leurs habitats et appelle les différents acteurs à tenir compte de l'évolution des espèces dans ce grand milieu.

Cette étude en cours, portée par l'Union des Fédérations du Bassin Rhône Méditerranée Corse en 2024, fait ainsi valoir les données de connaissances collectées sur l'axe Saône dans un projet commun. L'objectif premier est d'exploiter 20 années de données collectées par les 6 fédérations sur ce territoire, mais l'ambition est également de mieux valoriser la connaissance scientifique sur les milieux aquatiques dans les échanges avec les institutions et dans la chaîne décisionnaire des acteurs et gestionnaires de l'eau. Cette étude, financée en partie par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, répond entre autre, aux [grands enjeux pour l'eau et les milieux aquatiques du bassin d'ici 2027, annoncés par le comité de bassin.](#)

Cette action de l'UFBRMC, à destination des fédérations de pêche et des acteurs opérationnels de suivi des milieux aquatiques, se décline ainsi en plusieurs étapes :

1. réaliser un ETAT DES LIEUX des données collectées et des peuplements piscicoles ;
2. proposer une METHODOLOGIE pour le suivi des frayères à brochets et une stratégie pour le suivi des peuplements piscicoles, à l'échelle de l'axe Saône, de manière concertée avec les autres acteurs (fédérations, OFB, EPTB Saône-Doubs).

Les résultats seront publiés mi-juillet sur le [site internet de l'ARPARA](#) : tendance des populations piscicoles depuis ces 20 dernières années, impact de l'artificialisation des berges et de la navigation sur les habitats, état des lieux des espèces sur l'axe Saône...

Mobilisation du réseau

Le réseau associatif national revendique une politique de l'eau et de la biodiversité plus ambitieuse

Réunis à Paris le lundi 24 juin, les élus des structures associatives de pêche de loisir ont fait part de leurs convictions fortes sur les enjeux autour de la politique de l'eau, de la biodiversité et du loisir pêche.

« Dans ce contexte politique et environnemental instable, notre réseau associatif réaffirme son engagement indéfectible en faveur d'une gestion de l'eau économe, concertée et équilibrée. C'est pourquoi nous réitérons notre volonté de créer urgemment un ministère de l'Eau. »

Claude ROUSTAN, président de la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF)

[LIRE LA SUITE...](#)

